

COMPTE-RENDU

Du CHSCT du 22 mars 2022

Ce mardi 22 mars 2022 s'est réuni le CHSCT avec pour ordre du jour :

1 - PV du CHSCT du 1^{er} février 2022

Solidaires a approuvé ce PV.

2 - Situation sanitaire :

Le docteur LAVAL a fait un point sur la situation sanitaire. Alors que le taux d'incidence diminuait à la fin des vacances de février, il remonte depuis une dizaine de jours. Ce rebond est dû au sous-variant BA2 qui est désormais majoritaire et présente une plus grande contagiosité qu'Omicron.

Ce sous-variant reste, comme OMICRON, moins virulent que le variant DELTA. Toutefois, le docteur LAVAL estime qu'il faut continuer à porter le masque et respecter les gestes barrières essentiellement pour protéger les personnes les plus fragiles.

Le président précise qu'il a fait passer le message aux chefs de service en insistant sur le fait que, bien que non obligatoire, le port du masque restait fortement recommandé.

Les OS demandent si des mesures sont prévues pour la campagne IR. Le président répond que, comme pour la dernière campagne, des vigiles seront recrutés sur certains sites, ils feront appliquer les consignes sanitaires ainsi que le respect de la jauge. Par ailleurs, le choix a été fait de ne pas mettre d'ordinateur « libre service » ni de fauteuil à disposition des usagers.

Enfin, les OS aimeraient que soit rappelé à tous les agents le protocole à suivre en cas de collègues positifs à la COVID en fonction des différentes situations rencontrées : port du masque ou non, schéma vaccinal complet ou non...

3 – Bilan annuel santé sécurité au travail 2021 :

Après une brève présentation du bilan annuel par la Direction, Mme GAUD a souligné la problématique de l'absence d'agent formé à la « prévention incendie » sur certains sites et notamment sur le SGC de NONTRON, site pourtant classé « immeuble à risque » par les services de secours locaux.

Solidaires demande s'il est envisageable de rendre cette formation obligatoire pour éviter de telles situations. La Direction répond que seules les formations qui relèvent des missions sont obligatoires. Le président indique qu'en configuration NRP, il est nécessaire qu'au moins un agent par site soit formé à la « prévention incendie » et, qu'à défaut de volontaire parmi les agents, il sera demandé au chef de site de

suivre cette formation.

Ce bilan annuel était soumis au vote. Solidaires souligne que ce document ne relatant que des faits ne peut pas être contesté et qu'un vote contre ne serait qu'une opposition de principe. Toutes les OS ont voté pour.

4 – Bilan DUERP/PAP 2019/2021 :

La Direction présente brièvement les risques recensés et les actions prioritaires identifiées par le groupe de travail. Certains risques potentiels ont vu leur nombre augmenter considérablement, cela dû à la mise en place du NRP, mais aussi de la COVID (exemples : risques liés à l'activité physique, risques chimiques, risques biologiques et infectieux, risques liés au manque d'hygiène sur les lieux de travail, risques psychosociaux)

Solidaires indique que, bien qu'ayant participé au GT, la répartition des risques lui semble sous-évaluée, notamment pour les risques psychosociaux. Par ailleurs, Solidaires craint que l'importance de ces risques, conséquence et du COVID et du NRP, ne perdure encore longtemps. Enfin, Solidaires estime que la Direction est en même temps le poison et l'antidote. D'un côté elle met en œuvre des réformes néfastes pour les agents et de l'autre elle tente sans succès d'y apporter des solutions.

5 – Note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail 2022 :

L'ISST a fait un résumé des orientations 2022 de prévention des risques :

- * Nécessité de faire un bilan du télétravail qui s'est fortement développé du fait de la crise sanitaire et a conduit à de nouvelles modalités d'organisation des services.
- * Continuer à rester vigilant dans le contexte sanitaire incertain.
- * prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Une e-formation est prévue pour tous les agents de la DGFIP.
- * Mise à disposition d'un nouvel outil informatique « Prév'action » qui permettra une réalisation et une mise à jour plus aisées et plus souples des DUERP et des PAP.

6 – Propositions d'actions :

Les propositions d'action ont été votées à l'unanimité.

7 – Questions diverses :

La Direction indique que, suite au départ de Mr ALAUX, ses missions sont assurées par des départements limitrophes. Mais, selon elle, cette situation est provisoire.

L'ISST informe le CHSCT qu'un projet de dématérialisation du Registre Hygiène et Sécurité est lancé et qu'une formation liée à son utilisation sera prévue. A suivre...